



# École inclusive : pourquoi les difficultés persistent malgré les progrès faits sous le mandat d'Emmanuel Macron

11h50 , le 25 mars 2022



Une élève sourde aidée par une AESH en plein cours. (AFP)

« A chaque rentrée scolaire, se souvient la mère d'un élève dyslexique, je croisais les doigts pour tomber sur des enseignants compréhensifs. » La situation a-t-elle changé ? Le gouvernement d'Emmanuel Macron se vante d'avoir mis en œuvre un « véritable service public de l'école inclusive » conformément à la loi de 2005. Et met en avant son bilan : plus de 400 000 enfants en situation de handicap sont désormais scolarisés (contre 321 500 en 2017). A leurs côtés, 125 500 accompagnants (AESH), 35% de plus qu'en 2017.

Sur le terrain, on constate bien une progression. « Quand on entend les discours politiques sur l'inclusion, comme s'il s'agissait de quelque chose de rare, ça nous fait rigoler. En comptant les élèves dyslexiques, dysorthographiques, avec des troubles de l'attention... On en a déjà deux ou trois par classe », calcule la directrice d'une école élémentaire. Qui y voit l'occasion d'une belle leçon de vivre ensemble : « Ils découvrent la différence et apprennent à s'entraider. »

De la bonne volonté freiné par le manque de moyens

Les enseignants, eux-aussi, sont soucieux de bien faire. « J'ai un élève autiste. Je travaille son appartenance au groupe, je l'incite à participer », décrit une maîtresse de CP. « J'essaie d'être bienveillant. Il faut accepter, en seconde, qu'un lycéen ne prenne pas les cours en note ou refuse de faire un exposé avec ses camarades », témoigne un professeur d'histoire-géo. Une remarque malgré tout : « Mieux vaut éviter de mettre ces gamins-là dans une classe qui compte plus de 30 élèves ».

## Lire aussi - Education : pourquoi les accompagnants d'élèves en situation de handicap sont en colère

Car la bonne volonté ne suffit pas toujours. « Certains enfants ont un tel décalage qu'ils ne participent jamais aux mêmes activités que le groupe classe, soupire une institutrice de CP. Ils sont sur la photo, mais ne font rien avec les autres ». Et parfois, les enseignants ont du mal à tout gérer.

"

L'inclusion, tout le monde la souhaite. Mais on nous remonte de plus en plus de



difficultés liées au manque de moyens.

"

*« J'ai un petit autiste qui ne pense qu'à fuguer. Quand je lui cours après pour le rattraper, qui s'occupe de mes 22 autres élèves ?, s'interroge une collègue. Ce gamin-là ne peut pas rester assis 30 secondes, il veut sortir, faire de la trottinette. C'est comme un poisson de mer qu'on mettrait dans un aquarium d'eau douce ».*

*« L'inclusion, tout le monde la souhaite, assure Guislaine David, la porte-parole du Snuipp-FSU, syndicat majoritaire chez les enseignants du premier degré. Mais on nous remonte de plus en plus de difficultés liées au manque de moyens ». Le gouvernement a beau avoir multiplié le nombre d'accompagnants, annoncé pour eux 60 heures de formation, le passage en CDI au bout de six ans et une (petite) revalorisation salariale, le métier d'AESH reste peu attractif. « Nous sommes souvent à 62 % du temps de travail, encore payés 800 euros par mois », déplore Manuel Guyader, leur représentant chez Sud Education\*.*

Résultat : les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial), mis en place pour faciliter leur déploiement, servent souvent à gérer la pénurie. *« Dans mon secteur, qui couvre un lycée général, un lycée pro, deux collèges et une quinzaine d'école, il manque presque un tiers des AESH »,* témoigne une directrice d'école chargée de coordonner le dispositif local. Les élèves se retrouvent alors avec moins d'heures d'accompagnement que prévu, des aides mutualisés ou un turn-over important : *« Une de mes élèves a connu huit AESH en un an, grince un enseignant de CM1-CM2. Comment assurer une continuité des apprentissages dans ces conditions ? »*

Des enseignants déboussolés, des parents encore préoccupés

Sans ces assistants, les professeurs se sentent parfois démunis. Malgré les progrès - 166 équipes mobiles créées pour les épauler, 25 heures dédiées au handicap dans la formation initiale des prochaines recrues -, il faut se débrouiller. *« En maternelle, le diagnostic est rarement posé, il n'y a donc pas d'AESH. Quand un petit crie en continu, comment fait-on ? On apprend sur le tas, »* témoigne une enseignante de petite et moyenne section. *Dès fois, ça marche. Dès fois, on rentre chez soi en pleurant. »*

Quelques fois, c'est un peu violent. *« Y. est entré dans la classe encore très en colère, il a jeté une chaise en l'air »,* décrit une enseignante sur le compte Instagram Paroles d'inclusion.

Du côté des parents, les associations saluent *« un vrai changement de paradigme »,* mais jugent que *« ça ne va pas assez vite ».* La scolarisation reste un parcours du combattant. *« Il faut jongler entre son travail, l'école et les services de rééducation, explique Marie-Françoise Wittrant, chargée du groupe santé-prévention à la PEEP. Nous sommes des parents-taxi ».*

"

Franchir toutes les étapes pour arriver dans l'enseignement supérieur, c'est encore pour des *happy few*

"

Au sein de l'Unapei, union d'associations de parents d'enfants en situation de handicap intellectuel, la vice-présidente Sophie Biette confirme : *« Il faudrait que toutes les interventions liées au handicap - avec l'orthophoniste, le psychomotricien, l'éducateur spécialisé... - se déroulent dans l'école. On devrait y penser aussi au niveau du bâti ».*

Autre préoccupation : le nombre d'élèves handicapés dans les classes diminue au fur et à mesure de la scolarité. En 2020, on en comptait 200.000 dans le premier degré, 124.000 au collège et 58.000 au lycée. *« Le décrochage se produit en général au collège, »* analyse Bénédicte Kail, conseillère éducation chez APF France Handicap. *Franchir toutes les étapes pour arriver dans l'enseignement supérieur, c'est encore pour*



des happy few ». L'enfant peut d'abord être orienté vers une unité localisée d'inclusion (Ulis) au sein de l'établissement scolaire - qui lui permet de suivre des cours avec des élèves en situation de handicap, d'autres en classe ordinaire - Puis vers une unité d'enseignement du médico-social.

### **Lire aussi - Alexis Corbière a-t-il raison d'affirmer que les "AESH sont payées 700 euros par mois"?**

Pour certaines familles, c'est un choix. « *Tout le monde nous disait : c'est votre droit de mettre Nell au CP. On s'est tâté. Nous aussi, on rêvait de la voir avec un cartable sur le dos, rentrer avec des devoirs...*, témoigne Camille Stoven, la mère d'une enfant atteinte d'une maladie génétique. *Mais on a eu trop peur de la voir perdre son sourire, son envie d'apprendre, sa curiosité.* » Sa fille, âgée de 10 ans, est à présent en Institut médico éducatif (IME): « *Elle a pu progresser à son rythme. Elle parle, apprend à lire, écrit un petit peu.* »

Malgré des progrès, les structures manquent encore

D'autres n'ont pas eu d'alternatives. Le gouvernement a beau avoir créé 1 300 Ulis en plus en cinq ans, cela ne suffit pas : le taux de couverture par rapport aux notifications serait même passé de 92 % en 2011 à 82 % en 2021. « *Toutes les structures pour les enfants en situation de handicap sont pleines à craquer* », assure Emilie Thevenet-Kayser, déléguée nationale des personnels de l'école inclusive à l'Unsa.

"

En France, on est encore trop focalisé sur les programmes et la performance

"

Les places dans les établissements médico-sociaux, plus chères, manquent aussi. Les délais d'attente varient beaucoup d'un département à un autre. « *Je connais un élève qui attend une place en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Itep) depuis deux ans. La seule solution, en attendant, est de le déscolariser partiellement* », se désole un enseignant.

« *Dans une petite minorité de cas, l'inclusion peut être délétaire*, estime Xavier Perinet-Marquet, du syndicat national des lycées et collèges. *Mais quand les collègues en parlent à leur hiérarchie, ils n'ont pas de soutien, on les accuse de ne pas savoir-faire.* » Tous prônent donc le cas par cas. Des classes moins chargées. Des équipes pluridisciplinaires. Et un changement culturel : « *Il faut laisser du temps aux enfants*, plaide Karine Aulier, représentante à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves. *En France, on est encore trop focalisé sur les programmes et la performance.* »

\*Le candidat Macron promet d'ailleurs, s'il est réélu, d'augmenter leur temps de travail jusqu'à 35 heures pour revaloriser leur salaire.

